PROGRESS REPORT 1997-1998
and
ACTION PLAN 1998-1999

Implementation of Section 41 of the *Official Languages Act*

TABLE OF CONTENTS

Preamble

Part I: Progress Report 1997-1998

1. Summary of Achievements
2. Progress Report

Part II: Action Plan 1998-1999

1. Summary
2. Action Plan
    a. General Information
    2. Identification of Community Needs
    3. Action Plan Contents and Timetable
    4. Communication Plan
    5. Signature

Part III: Have Your Say

Appendix: List of acronyms used in this report

PREAMBLE

Section 41 of the *Official Languages Act* (OLA) affirms the responsibility of federal departments, agencies and Crown corporations to give effect to the Government of Canada's statutory commitment to:

a. enhancing the vitality of the French and English linguistic minority communities and supporting and assisting their development; and
2. fostering the full recognition and use of both English and French in Canadian society.

Citizenship and Immigration Canada (CIC) is committed to the implementation of Section 41 of the OLA. We have prepared an action plan, which we believe contributes to the development of the Official-Language Minority (OLM) communities and addresses the concerns they raised during consultations with our officials. This plan also engages CIC employees throughout Canada and abroad to recognise and promote Canada's linguistic duality.

Our plan also includes new initiatives, in addition to the actions already taken by CIC in 1997-1998.

PART I:

PROGRESS REPORT 1997-1998

1) Summary of Achievements

CIC actively pursued implementation of Section 41 of the OLA through measures taken at National Headquarters (NHQ) and the department's Canadian and international regions.

- CIC successfully implemented the activities outlined in the 1997-1998 action plan.
- Regions and NHQ Branches strengthened their working relationships with Official-Language Minority (OLM) institutions and spokespersons. Through the co-ordination offered by Canadian Heritage, communication links were opened and contacts have been established at the national level and in each province and territory.
- Ontario Region has been particularly successful in its relationships with that province's significant francophone communities. CIC took part in needs assessment studies and is consequently adjusting its

programs to better serve these communities.

- CIC ensured that OLM communities and groups' interests were considered during negotiations to realign federal/provincial responsibilities for settlement services. For instance, the immigration agreement CIC concluded with Saskatchewan included a clause, which recognised Canada's bilingual character.
- Under the strategic framework *One Voice, Many Ambassadors*, Communications Branch participated in projects, which fostered the recognition and use of English and French in Canadian society. Episodes of the successful documentary series *A Scattering of Seeds* focussed on immigrants joining OLM communities in Nova Scotia and Quebec.
- OLM communities and groups were offered access to CIC offices in Canada and abroad for distribution of promotional and other materials.
- The Deputy Ministers promoted la Semaine nationale de la francophonie by signing an information letter sent to all CIC employees.

CIC also took major steps to strengthen its capacity for implementation of Section 41 of the OLA.

- The Assistant Deputy Minister - Corporate Services was designated as official languages champion. This designation reinforced earlier efforts to heighten awareness of CIC's responsibilities under the OLA and to integrate these considerations into the department's programs, policies and operations.
- Co-ordination of Section 41 implementation was transferred from the Human Resources Branch/Official Languages Section (OLS) to the Strategic Policy, Planning and Research Branch (SPPR), strengthening linkages to policy and decision making.
- Remaining OLS functions were integrated into a new unit, the Diversity, Official Languages and Awards Section. This new unit assumed responsibility for monitoring and auditing implementation of the OLA, including Section 41. The unit's Chief participated in the network of Section 41 co-ordinators.

2) Progress Report 1997-1998

National Headquarters

All branches participated in this exercise and reviewed their policies and programs as to their implications under Section 41 of the *Official Languages Act*. Those branches that, after careful scrutiny, identified an impact have submitted their reports and plans, which are as follows:

Strategic Policy, Planning and Research Branch (SPPR)

- Responsibility for co-ordinating the implementation of Section 41 was transferred to this branch from the Human Resources Branch. This transfer advanced the integration of Section 41 into CIC's corporate culture by strengthening linkages between Section 41 implementation and the Department's corporate governance, federal-provincial relations, strategic policy and planning, and research and review functions;
- the Manager, Corporate Governance, became the CIC Co-ordinator for Section 41 of the OLA. In this capacity, she attended the National Consultation Meetings co-ordinated by Canadian Heritage. She also led CIC's network of national and regional Section 41 co-ordinators;
- on March 19, 1998, the Manager, Corporate Governance chaired a co-ordinators network meeting. Participants made recommendations concerning the orientation and training needs of Section 41 co-ordinators. These recommendations will be included in CIC's input to Canadian Heritage, which has been encouraged by the Commissioner of Official Languages to develop a training system;
- CIC's Business Plan reflected the department's commitment to Section 41 implementation. The Manager, Corporate Governance provided input to the Strategic Planning Division, which wrote the Business Plan;
- the Intergovernmental and Stakeholder Relations Division ensured that OLM communities' interests were considered during negotiations to realign federal/provincial responsibilities for settlement services. To date, Settlement Renewal Agreements have been signed with British Columbia and Manitoba. These two agreements include clauses on service delivery and consultations pertaining to official languages. Furthermore, the immigration agreement CIC concluded with Saskatchewan included a clause which recognised Canada's bilingual character; and
- in co-operation with the Communications Branch, the Manager, Corporate Governance drafted a letter promoting la Semaine nationale de la francophonie, which was held on March 16 to 22, 1998. This letter was signed by the Deputy Ministers and sent to all CIC employees.

Human Resources Branch

- The Official Languages Section (OLS) assisted and advised SPPR's Corporate Governance unit during the transfer of responsibility for Section 41;
- remaining OLS functions were integrated into a new unit, the Diversity, Official Languages and Awards Section;

- the new unit promoted the incorporation of OLA considerations into departmental initiatives; and
- the new unit finalised and distributed a Manager's Checklist, for use by local management, which describes key indicators of effective performance under each of the OL themes, including Section 41.

Public Affairs Branch (now Communications Branch)

This branch took the lead in making the strategic communications framework, *One Voice, Many Ambassadors,* a reality. The framework included several projects and activities related to Section 41 of the OLA. Most notably, this branch:

- participated in the production of *A Scattering of Seeds,* a 13-part, half-hour documentary series highlighting the experiences of various immigrant groups, including two OLM communities, the Irish in Quebec and the Acadians in Nova Scotia. The bilingual series was televised in English on History Television and in French on le Réseau de l'Information (RDI). Videotapes of the series have been distributed to schools. A bilingual, spin-off Web site was also developed;
- collaborated with Integration Branch to develop and conduct promotional and educational activities celebrating Citizenship and Heritage Week. Press kits and promotional materials were distributed in both official languages;
- worked with Integration Branch to produce Citzine, a bilingual Web site which promotes a dialogue among youth concerning the definition, values and responsibilities of citizenship; and
- created *How the System Works,* a speakers presentation kit, consisting of slides and speaker's notes, for representatives of CIC to use when speaking with the public about citizenship and immigration programs.

Selection Branch

- The co-ordinator for this Branch actively participated in this year's national meetings with OLM groups; she explained the Branch's mandate, policies and programs; and
- this Branch continues to ensure that both official languages carry equal weight when re-evaluating selection criteria for independent immigrants.

Integration Branch

- Regions continue to consult with service providers of linguistic communities and report their findings to NHQ; these activities have allowed NHQ to follow the situation and support regions in the

application of the OLA;

- an important initiative in 1997-1998 was the realignment of responsibilities for the provision of settlement services to newcomers. CIC negotiated agreements with provincial governments; in each agreement with the Provinces, specific clauses concerning the provision of OLM services will be included;
- as a result of consultations with OLM associations, contribution agreements were signed with Service Provider Organisations (SPOs) in the National Capital area and in New Brunswick to deliver language training in French to newcomers in these areas;
- the Language Instruction for Newcomers to Canada (LINC) program official languages training policy and guidelines continue to provide guidance to regions so they are able to convey precise information on the program applicability, in keeping with the spirit of the OLA to better address the integration needs of newcomers;
- a French language version of the Canadian Language Benchmarks was developed to complement one in use in English for language training programs; and
- a revised Citation for Citizenship award in both official languages was developed and implemented.

International Region

- This region invited OLM organisations and institutions to submit materials for display in CIC missions abroad and distribution during promotional and recruitment events such as information seminars.

Regions

Citizenship and Immigration Canada delivered its services through five regional operations in 1997-1998:

- Atlantic Region
- Québec Region
- Ontario Region
- Prairies and Northwest Territories Region
- British Columbia and Yukon Region

We report their activities as follows:

Atlantic Region

- Used Citizenship ceremonies to enhance the vitality of the region's OLM communities and to foster the recognition and use of both of Canada's official languages. A francophone judge and staff led

ceremonies in the region, with assistance from staff members from the OLM communities; and
- this region liaised with OLM organisations; discussions concentrated on economic and regional development funding issues. OLM groups did not identify concerns relating to CIC policies or services.

Québec Region

- Made a concerted effort to strengthen communication with OLM organisations. The region amended its list of regular non-governmental organisation (NGO) contacts to ensure that 15 anglophone community associations regularly received departmental information, including press releases. The region's Section 41 co-ordinator sent each organisation a letter listing regional directors and inviting further communication. He also attended an interdepartmental meeting in Montreal in which OLM community representatives discussed their concerns regarding the federal government;
- participated in an English-language Community Television program in Québec City explaining the evolution of the *Citizenship Act*; and
- invited OLM groups to participate in activities celebrating the fiftieth anniversary of Canadian citizenship. Several OLM organisations took part in events held in Montreal. In conjunction with Communications Branch, regional staff and the Irish community organised a ceremony in the Québec City area.

Ontario Region

- Prepared a French language manual and related training materials involving Service Provider Organisations that have LINC program; child minding guide was also completed;
- provided funding for the training of volunteers in Ottawa through the HOST program;
- participated in a needs analysis survey in Toronto (completed in June 1997), with Canadian Heritage; work was carried out by the Conseil des organismes francophones du Toronto Métropolitain (COFTM);
- provided information and determined 'newcomer' requirements in Hamilton (project started in January 1998); arranged for language training with the Collège des Grands Lacs;
- CIC is to be included in an inventory of funders for services to francophone newcomers requiring Settlement services;
- a French LINC SPO was featured in "LINC-UP" publication, for Ontario distribution;
- participated in information-sharing meetings with OLM groups in the region;

- local Toronto francophone ethnocultural groups attended a "Skills for Change" presentation which involved equal access to professions and trades;
- met and discussed with francophone associations and organisations current Settlement activity and heard concerns from each group; some groups reorganised as a result of input and guidance from funding sources, others developed proposals that are now under review and one other is working closely with Sudbury Immigrant Settlement and Adaptation Program (ISAP) SPO regarding how francophone services are provided; and
- consulted and worked with organisations such as: Board of Education of Etobicoke, Conseil économique et social d'Ottawa-Carleton, COFTM, Réseau d'intervenants, l'Association culturelle et professionnelle des africains de Sudbury, Collectif des femmes de Sudbury, Groupe Interculturel Moulin à fleur de Sudbury, le Centre Pan-Afrika de Toronto, le Regroupement des jeunes filles francophones de Toronto, diverse youth groups, la Ligue canadienne des femmes africaines de Toronto.

Prairies and Northwest Territories Region

- **Manitoba**
  - Participated in interdepartmental co-ordination meetings sponsored by Canadian Heritage; has provided information on immigration to Manitoba by official language capacity to OLM groups;
  - has made training available to members of the community in the French language; and
  - has offered to display the Société franco-manitobaine's promotional materials in all CIC Manitoba offices.

- **Saskatchewan**
  - In October 1997, CIC officers joined various francophone communities in a series of consultative meetings, the results of which are discussed in the 1998-1999 action plan; and
  - CIC and the provincial government signed an immigration agreement. This agreement included a clause recognising Canada's bilingual character. Regional CIC officials participated in the negotiations with the province.

- **Alberta**
  - OLM group planning sessions were held in late 1997; proposals and concerns were addressed with specific departments in June 1998.

British Columbia and Yukon Region

- Meetings were held with representatives of the francophone community, through La fédération des Franco-Colombiens and Éducacentre to discuss the status of CIC programs and policies and to identify and address community needs; and,
- CIC and provincial government officials were involved in negotiations to realign federal - provincial responsibilities for settlement services to newcomers, taking into account Canada's bilingual character.

PART II:

ACTION PLAN 1998-1999

1) Summary

- During 1998 - 1999, CIC will seek to continue to strengthen ties with OLM communities. The ADM - Corporate Services or his alternate will represent the department at major events. Other departmental representatives will liaise with national and regional OLM organisations. More emphasis will be placed on co-operation at special events such as l'Année de la francophonie canadienne and le Sommet de la francophonie.

- CIC will take additional steps to ensure the even closer integration of Section 41 considerations in its institutional culture. The ADM - Corporate Services will promote awareness among senior management and will provide broad direction on the implementation of the OLA, including Section 41.

- CIC's Citizenship Program will enhance the vitality of Canada's English and French linguistic minority communities by encouraging their participation in National Citizenship Week activities and in citizenship ceremonies in the various regions. Study materials sent to applicants preparing for their citizenship knowledge test will foster the recognition and use of both official languages in Canadian society.

- SPPR, Integration Branch and regional representatives will promote and protect the interests of OLM communities during negotiations to realign federal/provincial responsibilities for settlement services.

- The Communications Branch will initiate or renew projects which foster the recognition and use of both official languages and which highlight the role of OLM communities. This branch will also create speakers presentation kits for CIC Officials to use when speaking with the public about CIC programs.

- As part of CIC's effort to contribute to ensuring more effective OLA implementation throughout the federal government, CIC will provide Canadian Heritage with input relating to the development of training and performance monitoring systems for persons tasked with Section 41 implementation.

- OLM communities will continue to have access to CIC offices in Canada and abroad for distribution of promotional and other materials.

- OLM communities will have the opportunity to provide direct feedback on CIC measures through the appropriate section included in the1998-1999 Action Plan.

2) Action Plan 1998-1999

a) General Information

1. Identification of institution (complete address including Internet)

Citizenship and Immigration Canada
Jean Edmonds Tower South, 18th Floor
365 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario
K1A 1L1

Telephone: (613) 957-4166
Fax: (613) 957-5955
Internet: http://www.cic.gc.ca

2. Brief description of institution's mandate (include, if relevant, programs of interest to Official-Language Minority communities)

The objective of the Citizenship and Immigration program is to ensure that the movement of people into Canada and membership in Canadian society contribute to Canada's social and economic interests and the protection of

the health and safety of Canadians, and that citizenship and immigration policies and programs are managed in a fashion consistent with Canada's domestic needs and capacities, and international commitments and responsibilities.

Programs or activities of particular relevance to the development of the Official-Language Minority communities are:

- Communications Branch
- Human Resources Branch
- Integration Branch - Citizenship and Settlement Programs
- International Region
- Selection Branch
- Strategic Policy, Planning & Research Branch

3. Officers responsible (senior official, national and regional co-ordinators)

Senior Official

Georges Tsaï
Assistant Deputy Minister - Corporate Services
Citizenship and Immigration Canada
Jean Edmonds Tower South, 20th Floor
365 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario
K1A 1L1

CIC Co-ordinator

Danielle Racette
Manager, Corporate Governance
Strategic Policy, Planning and Research Branch
Citizenship and Immigration Canada
Jean Edmonds Tower South, 18th Floor
365 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario
K1A 1L1

National Co-ordinators

John Kent
Refugees Branch
Citizenship and Immigration Canada
Jean Edmonds Tower South, 17th Floor
365 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario
K1A 1L1

Barbara Diener
International Region
Citizenship and Immigration Canada
Jean Edmonds Tower South, 16th Floor
365 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario
K1A 1L1

Jacques Charpentier

Hélène Arial

Integration Branch
Citizenship and Immigration Canada
Jean Edmonds Tower North, 5th Floor
300 Slater Street
Ottawa, Ontario
K1A 1L1

Communications Branch
Citizenship and Immigration Canada
Jean Edmonds Tower South, 19th Floor
365 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario
K1A 1L1

Lynda Joyce
Selection Branch
Citizenship and Immigration Canada
Jean Edmonds Tower North, 7th Floor
300 Slater Street
Ottawa, Ontario
K1A 1L1

Diane Routliffe
Enforcement Branch
Citizenship and Immigration Canada
Jean Edmonds Tower North, 8th Floor
300 Slater Street
Ottawa, Ontario
K1A 1L1

Mimi Neville
Departmental Delivery Network Branch
Citizenship and Immigration Canada
Jean Edmonds Tower South, 14th Floor
365 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario
K1A 1L1

Lucie St-Jean
Human Resources Branch
Citizenship and Immigration Canada
Jean Edmonds Tower South, 12th Floor
365 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario
K1A 1L1

Regional Co-ordinators

Maggie Blanchard
British Columbia and Yukon Region
Citizenship and Immigration Canada
1188 West Georgia Street
Suite 1800
Vancouver, British Columbia
V6E 4A2

Kathy Alexander
Atlantic Region
Citizenship and Immigration Canada
Building 223, Pleasantville
P.O. Box 13667, Station "A"
St. John's, Newfoundland
A1B 4G1

Pierre St-Germain
Québec Region
Citizenship and Immigration Canada

Barb Pirt-Horodyski
Prairies and Northwest Territories Region
Citizenship and Immigration

Canada Immigration Centre
259 St-Joseph Boulevard
Main Floor, Room 109
Hull, Québec
J8Y 6T1

Canada
25 Forks Market Road, Room 400
Winnipeg, Manitoba
R3C 4S9

Jim Johnson
Ontario Region
Citizenship and Immigration
Canada
25 St. Clair Avenue East, Suite 700
Toronto, Ontario
M4T 1M2

4. Period covered by plan

1998-1999

b) Identification of Community Needs

5. Means used to identify needs of Official-Language Minority communities at national and regional levels

Direct consultation of representative groups with CIC and through consultation processes initiated by Canadian Heritage. CIC also holds formal and informal meetings with local, regional and national OLM community representatives.

6. Principal needs identified at national and regional levels

The following are the issues and concerns raised at consultation meetings in the regions and at the national level:

- realignment of federal/provincial responsibilities for settlement services (i.e. inclusion of clauses, which take into account the OLA, and Section 41 and the involvement of OLM communities in the consultation process);
- collaboration with the francophone community to mark l'Année de la francophonie canadienne foreseen in 1999-2000; and
- promotion overseas of Official-Language Minorities in all of

Canada's provinces and territories through CIC material and material produced by various OLM organisations.

c) Action Plan Contents and Timetable

7. a) Measures (national, provincial and territorial) proposed by the institution to respond to community needs

b) Timetable for each measure (if applicable)

c) Proposed means by which the institution will inform the official-languages minority communities of its programs and services

National Headquarters (NHQ)

Assistant Deputy Minister (ADM) - Corporate Services

The ADM will:

- as CIC champion for official languages, promote awareness among senior management of the department's OLA responsibilities, including those relating to Section 41; (ongoing)
- take the lead in any initiatives requiring approval by a departmental committee; (ongoing)
- represent CIC at major events / fora relating to the OLA or delegate an alternate, as appropriate; (ongoing) and
- provide broad direction on the implementation of Section 41 of the OLA. His office will review and approve this action plan, internal progress reports and relevant correspondence with the Commissioner of Official Languages, Canadian Heritage and other federal departments and agencies (ongoing).

Strategic Policy, Planning and Research Branch

This branch will:

- co-ordinate the planning of Section 41 implementation. The Manager, Corporate Governance, will chair CIC's network of Section 41 co-ordinators, meet with representatives of national francophone associations and liaise with Canadian Heritage, the Treasury Board and other federal departments and agencies; (ongoing).
- assign more resources to overseeing Section 41 implementation. Some Corporate Governance functions will be transferred to other

sections of SPPR, allowing the unit to devote more attention to Section 41. An officer in the unit will be assigned to support the Manager's Section 41 activities. A consultant will be hired to help plan Section 41 implementation; (met)

- incorporate Section 41 considerations into CIC's Business Plan and Report on Plans and Priorities. Corporate Governance will provide input. The Strategic Planning Division will consider this input when preparing the reports; (met)
- ensure that the interests of OLM communities are considered during negotiations between CIC and provincial governments on Settlement Renewal and other immigration matters. The Intergovernmental and Stakeholder Relations division will participate directly in negotiations with provinces, including British Columbia and Manitoba; (met)
- continue to take Section 41 into account when developing or revising policies; (ongoing)
- contribute to the development of performance monitoring and training systems to better support Section 41 implementation. Corporate Governance will canvass Section 41 co-ordinators and compile and analyse their input. In consultation with the Research and Review Division, Corporate Governance will make recommendations to Human Resources Branch, which retains responsibility for training and for monitoring and auditing OLA implementation; (October 1998)
- improve the planning and accountability of Section 41 implementation. Corporate Governance will maintain close contact with Section 41 co-ordinators and encourage frequent reporting on activities with Section 41 implications. Each branch and region will be asked to propose activities and objectives for 1999 - 2000 before the start of the fiscal year. Corporate Governance will prepare departmental progress reports on Section 41 implementation for distribution to the ADM - Corporate Services and to the Human Resources Branch. The March 1999 progress report will include a draft action plan for 1999 - 2000; (December 1998)
- enhance employee access to information relating to Section 41 activities, including departmental documents and materials solicited from OLM organisations. Corporate Governance will draft a plan in consultation with the regional and branch Section 41 co-ordinators and representatives of the Information Management and Technologies Branch and the Metropolis Project Team; (March 1999) and
- develop a strategy for integrating a review of Section 41 considerations into the departmental committee system. Corporate Governance will co-ordinate this project in its role as CIC's Committee Secretariat. (March 1999)

Human Resources Branch

This branch will:

- remind senior managers of the requirement to include an assessment of OLA implementation in managers' appraisals; (March 1999)
- provide input to the Department of Canadian Heritage on developing effective training and performance monitoring systems for Section 41 co-ordinators, as recommended by the Commissioner of Official Languages in his *Evaluation Report on the Second Generation of Action Plans for the Implementation of Section 41 of the Official Languages Act*. As an interim measure, this branch will develop with SPPR an orientation plan for Section 41 co-ordinators. (March 1999)
- monitor and audit departmental implementation of the *Official Languages Act*, including Section 41; (ongoing)
- take advantage of the newly-installed PeopleSoft technology to prepare reliable reports on the assignment of human resources to OLA implementation; (ongoing)
- systematically review recommendations and studies initiated by the Commissioner of Official Languages, with a view to finding ways to improve departmental implementation of the OLA; (ongoing) and
- communicate with national francophone organisations concerning l'Année de la francophonie canadienne, being prepared for 1999-2000 and le Sommet de la francophonie, to be held in Moncton in September 1999. (ongoing)

Selection Branch

This branch will:

- consider Section 41 in the development and review of policies, especially those relating to Foreign Students and Access to Professions and Trades; (ongoing) and
- ensure that the knowledge of French and English continue to be treated equally under federal selection criteria for skilled immigrants. This equal treatment facilitates the selection of skilled immigrants destined to francophone OLM communities. (ongoing)

Integration Branch

This branch will, on an ongoing basis:

- consider Section 41 during the development of policies, guidelines, and regulations relating to an amended *Citizenship Act*;
- continue to educate its clients about Canada's *Official Languages Act* requirements through the study material provided to all adult applicants for citizenship in preparation for their citizenship

knowledge test;
- develop National Citizenship Week (NCW) and other promotional materials in both official languages. OLM community groups will be encouraged to distribute these materials and participate in NCW activities;
- through the Regional representatives, consult community associations to determine the linguistic needs of its clients. When appropriate, the Settlement Directorate will adjust programs and services to better fulfil the identified needs;
- promote the interests of OLM communities during negotiations with provinces on the realignment of the administration of settlement services. The Settlement Directorate will incorporate specific clauses concerning the provision of official language services; and
- offer settlement services to communities integrating newcomers. These services will be provided in English and/or French.

Communications (formerly Public Affairs) Branch

Many of the projects being pursued by Communications Branch under the Strategic Framework *One Voice, Many Ambassadors* will contribute to the implementation of Section 41 of the OLA. Most notably, this branch will, on an ongoing basis:

- promote through the outreach component of the *Client Services Strategy* CIC's commitment to serve clients in both official languages;
- participate in the production of a second season of the television series *A Scattering of Seeds*. This 13-part, half-hour documentary series is a celebration of Canada's diversity. The series will once again be broadcast on History Television and le Réseau de l'Information. In particular, the proposed episode on English war brides in Quebec will highlight an OLM community;
- ensure that all publications, fact sheets, brochures, posters, news releases, press kits, etc., are available in both official languages;
- serve the media, including community and ethnic media, in both official languages;
- maintain the CIC Web site in both official languages. This Web site will be redesigned to make information easier to obtain and attract Internet users;
- develop in conjunction with Integration Branch, a promotional program for Citizenship and Heritage Week, which will include educational materials and activities in both official languages;
- create speakers presentation kits, consisting of slides and speaker's notes, for CIC ambassadors to use when speaking with the public about citizenship and immigration programs. The presentations will be produced in both official languages. Presentations under development include: *Overview, Citizenship, Enforcement* and

Historical; and
- producing a bilingual newsletter to inform stakeholders and immigrant-assisting organisations about issues relating to citizenship and immigration programs and policies.

Metropolis Project Team

This team will:

- provide SPPR/Corporate Governance with a list of Metropolis Project research papers, highlighting those of potential relevance to the vitality of OLM communities (met); and
- foster the recognition and use of English and French in Canadian society by providing simultaneous interpretation at major events, translating abstracts produced by the project's Centres of Excellence and promoting bilingualism at Metropolis workshops. (ongoing)

International Region

This region will:

- invite OLM organisations to submit materials to International Region at National Headquarters (NHQ). These materials will be made available to officers at NHQ and abroad. Missions abroad will distribute these materials during promotional and recruitment events such as information seminars. If appropriate, some materials may be included on CIC's Web site; (ongoing) and
- solicit suggestions from minority language communities and associations regarding means of disseminating information about their communities and the services they provide to new immigrants; (ongoing)

Regions

Atlantic Region

This region will:

- initiate communications with the Acadian communities in preparation for le Sommet de la francophonie to be held in Moncton in September 1999; (met)
- increase its involvement with the Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) through Citizenship projects in Acadian communities and through participation in the Nova Scotia Federal Council initiatives; (ongoing)

- endeavour to increase contact with the New Brunswick Acadian community through the New Brunswick Federal Council and through CIC's presence in francophone communities in Moncton, Fredericton, Edmunston and Bathurst; (ongoing) and
- highlight the region's francophone heritage through the use of a francophone judge and staff to lead citizenship ceremonies. (ongoing)

Quebec Region

This region will:

- ensure that each office includes in its management contract for next year an objective relating to the implementation of Section 41 of the OLA, for the attention of each office's director; (ongoing)
- engage in a constructive exchange with the OLM community through the Regional Management Committee; a half-day workshop with representatives is planned; (ongoing) and
- continue co-operation with partners and NGOs in the area of citizenship. (ongoing)

Ontario Region

This region will:

- solicit feedback on needs and Service Delivery Model from francophone ethnocultural groups across the Ontario Region; (met)
- assist in the development of a bilingual Settlement web site in Ontario; (December 1998)
- complete follow-up on the results of the francophone needs assessment study conducted in Toronto in June 1997 in consultation with le Conseil des organismes francophones du Toronto Métropolitain (COFTM), Alpha-Toronto and le Centre Medico-social communitaire de Toronto (CMSC); (March 1999)
- conclude the Francophone Newcomer Services Study in the Hamilton-Niagara Region in consultation with local and regional OLM groups; changes will be made to the Service Delivery Model and implemented as deemed appropriate; (March 1999)
- follow-up on partnership with SPOs regarding the provision of language training with Collège des Grands Lacs; (March 1999)
- include a francophone component to the Job Search Workshop initiative; this workshop will be delivered in French in Ontario through contracts with the appropriate OLM organisation to provide the service; (ongoing) and
- participate in a Funders Committee for Francophone services in Toronto, with HRDC, Canadian Heritage and Status of Women Canada. (ongoing)

Prairies and Northwest Territories Region

This region will:

- Manitoba
  - inform the Franco-Manitoban community, through the Société Franco-Manitobaine (SFM), of new programs and/or changes to existing programs and will communicate any other relevant and important information; (ongoing)
  - inform the Franco-Manitoban community of developments in the Settlement Renewal process; (ongoing)
  - be a partner in developing a tri-partite action plan to assist the SFM in attracting more French speaking immigrants to Manitoba; parties to this agreement are CIC, Manitoba Culture, Heritage and Citizenship and the SFM; (ongoing)
  - display informational brochures and packages in all CIC Manitoba offices; (ongoing) and
  - work with the francophone community to hold special Citizenship Courts in the francophone community (e.g. francophone schools, use of francophone choirs) honouring Francophone commemorative days, for example, la Semaine nationale de la francophonie. (ongoing)

- Saskatchewan
  - solicit advice from francophone community organisations on a recruitment strategy for vacant bilingual positions; (Fall 1998)
  - maintain the on-going dialogue with the francophone community to determine and address their needs; (ongoing)
  - respond to requests from the Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan for information regarding general immigration policies/procedures for application in increasing the number of French-speaking immigrants to the area; (ongoing)
  - provide information sessions in person to francophone communities or groups as requested; (ongoing)
    display informational brochures produced by individual communities in Regina and Saskatoon CIC offices; (ongoing)
  - work with communities to develop one brochure/informational package on behalf of all Saskatchewan communities for display in offices abroad; (ongoing) and
  - continue discussions with le Conseil de la Coopération de la Saskatchewan regarding the admission of French speaking students from other countries to attend Collège Mathieu in Gravelbourg. (ongoing)

- Alberta
  - continue discussions with OLM communities to determine needs and outline activities and proposals; (ongoing)
  - respond to concerns by OLM communities in Calgary and Edmonton about the lack of French-language settlement services by meeting with OLM community representatives and furnishing French-language, CIC-produced settlement materials; and
  - explore the possibility of funding the translation into French of the provincial publication, "Welcome to Alberta."

Northwest Territories

- arrange for promotional kiosks to be set up in French language schools during National Citizenship Week; (February 1999)
- provide Departmental videos and other information to the francophone community to further the understanding of CIC programs; and
- propose holding a special citizenship ceremony with accent on the French community.

British Columbia and Yukon Region

This region will:

- conclude a Settlement agreement with the Province, specific clauses will be included, concerning the provision of minority official language services; (met)
- hold formal and informal meetings with representatives of the francophone community to discuss the status of CIC programs and policies; groups include, la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, Educacentre, Status of Women (projet Réseau Femmes) and l'Association franco-yukonnaise; (ongoing) and
- distribute various materials from the different francophone associations at the Port of Entry operations. (ongoing)

8. Measures proposed to evaluate success of expected results

- annual progress report;
- feedback sought from OLM groups; and
- evaluation criteria during audits and Official Languages Program evaluations.

9. Financial and other resources dedicated to completion of action plan

Activities are financed as part of CIC operating budget.

d) Communication Plan

10. Measures proposed by the institution to publicise action plan and report on achievements inside and outside the institution

- The Regional Co-ordinators for Section 41 will inform the Official-Language Minority associations of the availability of the action plan and will distribute this plan as requested. The full plan will be available through the Intranet and publicly through the Internet.
- SPPR Branch will distribute copies of CIC's plan to the heads of organisations, central agencies, the Standing Joint Committee on Official Languages, the Office of the Commissioner of Official Languages, the Department's Section 41 co-ordinators and other interested or concerned parties as identified by Canadian Heritage.

e) Signature

Georges Tsaï
Assistant Deputy Minister
Corporate Services

Danielle Racette
Manager, Corporate Governance
Strategic Policy, Planning and Research Branch

PART III:

HAVE YOUR SAY

CIC's Action Plan describes our efforts to support the vitality and growth

of Official -Language Minority (OLM) communities and to foster the recognition and use of both English and French in Canadian society. This plan is also intended as a vehicle for communicating with these communities and with others interested in the implementation of Section 41 of the *Official Languages Act*.

Please take a few minutes to complete this questionnaire. We welcome your comments and will consider them when developing future Action Plans.

- **Do you believe that immigration is important to the vitality and development of OLM communities? If so, why?**

_____

_____

_____

- **What should CIC do to support the vitality and development of OLM communities?**

_____

_____

_____

- **What should CIC do to foster the recognition and use of both English and French in Canadian society?**

_____

_____

_____

- **This report describes a variety of completed, ongoing and proposed measures. Which proposed measures do you believe are most relevant or potentially effective? Why?**

_____

_____

- **How should CIC ensure that the interests of OLM communities are integrated into our policies and programs?**

- **CIC's clients include prospective visitors, immigrants and citizens in Canada and abroad. What should CIC do to promote awareness among its clients of OLM communities and the opportunities they offer?**

- **Other suggestions or comments:**

Please return your comments to :

Danielle Racette
Manager
Corporate Governance
Strategic Policy, Planning and Research Branch
Citizenship and Immigration Canada
Jean Edmonds Tower South, 18th Floor
365 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario
K1A 1L1

Telephone: (613) 957-4166
Fax: (613) 957-5955
e-mail: Danielle.Racette@8752BSP.cina.CIC.x400.gc.ca

APPENDIX:
Acronyms used in this report

CIC: CITIZENSHIP AND IMMIGRATION CANADA

CMSC: CENTRE MEDICO-SOCIAL COMMUNAUTAIRE DE TORONTO

COFTM: CONSEIL DES ORGANISMES FRANCOPHONES DU TORONTO MÉTROPOLITAIN

FANE: FÉDÉRATION ACADIENNE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

HRDC: HUMAN RESOURCES DEVELOPMENT CANADA

ISAP: IMMIGRANT SETTLEMENT AND ADAPTATION PROGRAM

LINC: LANGUAGE INSTRUCTION FOR NEWCOMERS TO CANADA

NCW: NATIONAL CITIZENSHIP WEEK

NGO: NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATION

NHQ: NATIONAL HEADQUARTERS

OLA: OFFICIAL LANGUAGES ACT

OLM: OFFICIAL- LANGUAGE MINORITY

SFM: SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

SPO: SERVICE PROVIDER ORGANIZATION

SPPR: STRATEGIC POLICY, PLANNING AND RESEARCH

January 1999

The Department | Visitor Services | Immigrant Services | Refugee Services | Citizenship Services | Applications | News | Publications | Links

Home | Contacts | Search | Site Map | Français

Date Published: 1999 01

Important Notices

RAPPORT D'ÉTAPE 1997-1998
et
PLAN D'ACTION 1998-1999

Mise en oeuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*

TABLE DES MATIÈRES

Préambule

Partie I : Rapport d'étape - 1997-1998

1. Résumé des réalisations
2. Rapport d'étape

Partie II : Plan d'action - 1998-1999

1. Résumé
2. Plan d'action
    a. Renseignements généraux
    2. Besoins des collectivités
    3. Mesures prévues et échéancier
    4. Plan de communication
    5. Signature

Partie III : À vous la parole

Appendice : Liste des abréviations utilisées

PRÉAMBULE

Aux termes de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* (LLO), il incombe aux ministères, organismes et sociétés d'État fédérales de respecter l'engagement que le gouvernement du Canada a pris de :

a. favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et d'appuyer leur développement, ainsi que de
2. promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) est déterminé à mettre en oeuvre l'article 41 de la LLO. Nous avons établi un plan d'action qui contribue, selon nous, à l'épanouissement des minorités de langue officielle (MLO) et qui répond aux préoccupations qu'elles ont soulevées lorsque nos fonctionnaires les ont consultées. Ce plan encourage également les employés de CIC, d'un bout à l'autre du Canada et à l'étranger, à reconnaître et à promouvoir la dualité linguistique du Canada.

Notre plan prévoit par ailleurs de nouveaux projets, qui s'ajoutent aux mesures déjà entreprises par CIC en 1997-1998.

PARTIE I :

RAPPORT D'ÉTAPE 1997-1998

1) Résumé des réalisations

CIC a cherché activement à mettre en oeuvre l'article 41 de la LLO en prenant des mesures à l'administration centrale (AC) ainsi que dans les régions du Ministère, au Canada et à l'étranger.

- CIC a exécuté avec succès les activités présentées dans le plan d'action de 1997-1998.
- Les régions et les directions générales de l'AC ont resserré leurs liens avec les institutions et les porte-parole des minorités de langue officielle (MLO). Grâce à la coordination offerte par Patrimoine canadien, des relations ont été établies à l'échelle nationale et dans chaque province et territoire.
- La Région de l'Ontario a remporté un succès particulièrement vif dans ses relations avec les nombreux groupes francophones qui

vivent sur son territoire. CIC a participé à des études d'évaluation des besoins et il modifie ses programmes en conséquence afin de mieux servir ces groupes.

- Lors des négociations qui ont été engagées en vue de redéfinir les responsabilités du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux concernant les services d'établissement, les fonctionnaires de CIC ont veillé à ce que les intérêts des collectivités et des groupes appartenant à des MLO soient pris en compte. Par exemple, l'accord en matière d'immigration, que CIC a conclu avec la Saskatchewan, comportait une clause reconnaissant le caractère bilingue du Canada.
- Dans le contexte du cadre stratégique Penser globalement, agir sélectivement, la Direction générale des communications a participé à la réalisation de projets qui favorisaient la reconnaissance et l'usage de l'anglais et du français dans la société canadienne. La série de documentaires à succès *Mémoires d'un pays,* comportait des épisodes consacrés à des immigrants qui se sont installés dans des collectivités MLO en Nouvelle-Écosse et au Québec.
- Les collectivités et les groupes MLO se sont vu offrir un accès aux bureaux de CIC au Canada et à l'étranger, où ils ont pu obtenir, entre autres, de la documentation à caractère promotionnel.
- Les sous-ministres ont contribué à la promotion de la Semaine nationale de la francophonie en signant une lettre d'information destinée à tous les employés de CIC.

CIC a également pris des mesures importantes pour améliorer sa capacité de mettre en oeuvre l'article 41 de la LLO.

- Le sous-ministre adjoint - Services de gestion a été désigné comme le maître d'oeuvre en matière de langues officielles. Cette nomination vient renforcer les efforts faits précédemment pour mieux faire connaître les responsabilités qui incombent à CIC en vertu de la LLO et pour intégrer ces considérations dans les programmes, politiques et opérations du Ministère.
- La responsabilité de coordonner la mise en oeuvre de l'article 41 a été transférée de la Direction générale des ressources humaines/Section des langues officielles (SLO) à la Direction générale de la politique, de la planification et de la recherche stratégiques (PPRS), ce qui contribue à resserrer les liens établis avec les processus d'élaboration des politiques et de prise de décisions.
- Les autres fonctions de la SLO ont été confiées à une nouvelle section : la Section de la diversité, des langues officielles et des prix. Cette nouvelle section a pris en charge le contrôle et la vérification de la mise en oeuvre de la LLO, y compris de l'article 41. Le chef de ce service a participé aux travaux du réseau des coordonnateurs de l'article 41.

2) Rapport d'étape - 1997-1998

Administration centrale

Toutes les directions générales ont participé à cette activité et ont examiné leurs politiques et leurs programmes quant à leur incidence aux termes de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*. Les directions générales qui ont décelé un impact après un examen minutieux, ont présenté les rapports et les plans suivants :

Direction générale de la politique, de la planification et de la recherche stratégiques (PPRS)

- La responsabilité de coordonner la mise en oeuvre de l'article 41 a été transférée à PPRS de la Direction générale des ressources humaines. Ce transfert a contribué à favoriser l'intégration de l'article 41 à la culture institutionnelle de CIC en resserrant les liens qui existent entre la mise en oeuvre de l'article 41 et les fonctions du Ministère liées à la gestion ministérielle, aux relations fédérales-provinciales, à la politique et à la planification stratégiques ainsi qu'à la recherche et à l'examen;
- la gestionnaire de la Gestion ministérielle est devenue la coordonnatrice de CIC pour l'article 41 de la LLO. À ce titre, elle a assisté aux séances de consultation nationales coordonnées par Patrimoine canadien. Elle a en outre dirigé le réseau de CIC des coordonnateurs nationaux et régionaux;
- le 19 mars 1998, la gestionnaire de la Gestion ministérielle a présidé une rencontre du réseau des coordonnateurs. Les participants ont formulé des recommandations au sujet des besoins des coordonnateurs de l'article 41 en matière de formation et d'orientation. Ces recommandations figureront dans la contribution que CIC transmettra à Patrimoine canadien, lequel a été encouragé par le Commissaire aux langues officielles à mettre en place un système de formation;
- le plan d'activités de CIC a fait état de l'engagement de CIC de mettre en oeuvre l'article 41. La gestionnaire de la Gestion ministérielle a formulé ses observations à la Division de la planification stratégique, qui a rédigé le plan d'activités;
- la Division des relations intergouvernementales et avec les intervenants a veillé à ce que les intérêts des collectivités MLO soient pris en compte pendant les négociations engagées pour redéfinir les responsabilités fédérales et provinciales concernant les services d'établissement. À ce jour, des accords sur le renouvellement de l'Établissement ont été signés avec la Colombie-

Britannique et le Manitoba. Ces deux accords comportent des clauses sur la prestation de services et les consultations en matière de langues officielles. En outre, l'Accord en matière d'immigration, que CIC a conclu avec la Saskatchewan, comporte une clause reconnaissant le caractère bilingue du Canada;

- de concert avec la Direction générale des communications, le gestionnaire de la Gestion ministérielle a rédigé une lettre visant à promouvoir la Semaine nationale de la francophonie, qui a eu lieu du 16 au 22 mars 1998. La lettre, signée par les sous-ministres, a été transmise à tous les employés de CIC.

Direction générale des ressources humaines

- La Section des langues officielles (SLO) a offert aide et conseils à la Division de la gestion ministérielle de PPRS pendant le transfert de la responsabilité relative à l'article 41;
- les autres fonctions de la SLO ont été confiées à une nouvelle section, la Section de la diversité, des langues officielles et des prix;
- la nouvelle section a favorisé la prise en compte des considérations relatives à la LLO dans les initiatives du Ministère;
- la nouvelle section a finalisé et diffusé une feuille de contrôle du gestionnaire, pour l'usage des gestionnaires locaux, qui décrit les principaux indicateurs d'un rendement efficace pour chacun des thèmes des LO, y compris l'article 41.

Direction générale des affaires publiques (maintenant des Communications)

La Direction générale a fait office de maître oeuvre pour faire en sorte que se matérialise le cadre de communication stratégique, *Penser globalement, agir sélectivement*. Ce cadre comportait plusieurs projets et activités liés à l'article 41 de la LLO. La Direction générale a plus particulièrement :

- participé à la réalisation de *Mémoires d'un pays,* un documentaire en 13 parties d'une demi-heure chacune sur les expériences de divers groupes d'immigrants, y compris les collectivités MLO, les Irlandais du Québec et les Acadiens de la Nouvelle-Écosse. La série bilingue a été télédiffusée en anglais sur History Television et en français sur le Réseau de l'Information (RDI). Des bandes vidéo ont été distribuées dans les écoles. Un site Web bilingue, s'en inspirant, a également été conçu;
- collaboré avec la Direction générale de l'intégration à la mise sur pied et à l'exécution d'activités de promotion et d'information destinées à marquer la Semaine de la citoyenneté et du patrimoine. Des trousses d'information à l'intention de la presse ainsi que du matériel de promotion ont été diffusés dans les deux langues officielles;
- collaboré avec la Direction générale de l'Intégration à la réalisation

de Citzine, un site Web bilingue qui favorise la tenue d'un dialogue chez les jeunes au sujet de la définition de la citoyenneté, ainsi que des valeurs et des responsabilités qui s'y rattachent;
- conçu *Le fonctionnement du système*, trousse renfermant des diapositives et des notes à l'usage des représentants de CIC qui présentent au public des exposés sur les programmes de citoyenneté et d'immigration.

Direction générale de la sélection

- La coordonnatrice de cette direction générale a participé activement aux réunions nationales ayant eu lieu cette année avec les groupes MLO; elle a expliqué le mandat, les politiques et les programmes de la Direction générale;
- cette direction générale continue de veiller à ce qu'une même importance soit accordée aux deux langues officielles au moment de réévaluer les critères de sélection appliqués aux immigrants indépendants.

Direction générale de l'intégration

- Les régions continuent de consulter les fournisseurs de services des groupes linguistiques et de faire connaître leurs constatations à l'AC; ces activités ont permis à l'AC de suivre la situation et d'aider les régions à appliquer la LLO;
- le remaniement des responsabilités concernant la prestation des services d'établissement offerts aux nouveaux arrivants a constitué une importante initiative en 1997-1998. CIC a négocié des accords avec les gouvernements provinciaux. Chaque accord conclu avec les provinces comportera des clauses précises sur la prestation de services aux MLO;
- à la suite de consultations tenues avec les associations MLO, des accords de contribution ont été signés avec des fournisseurs de services (FS) dans la région de la capitale nationale et au Nouveau-Brunswick pour que des cours de langue soient offerts en français aux nouveaux arrivants dans ces régions;
- la politique et les lignes directrices concernant le programme des Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC) continuent d'aider les régions à donner des renseignements précis sur l'applicabilité du programme, conformément à l'esprit de la LLO, cela afin de mieux répondre aux besoins des nouveaux arrivants en matière d'intégration;
- une version française des niveaux de compétence linguistique canadiens a été mise au point pour compléter celle qui est utilisée en anglais aux fins des cours de langue;
- une nouvelle version du Certificat du mérite civique dans les deux langues officielles a été conçue et mise au point.

Région internationale

- Cette région a invité les organisations et les institutions MLO à soumettre du matériel en vue de sa présentation dans les bureaux de CIC à l'étranger et de sa diffusion à l'occasion des activités de promotion et de recrutement, telles les séances d'information.

Régions

Citoyenneté et Immigration Canada a offert ses services par l'entremise de cinq bureaux régionaux en 1997-1998 :

- Région de l'Atlantique
- Région du Québec
- Région de l'Ontario
- Région des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest
- Région de la Colombie-Britannique et du Yukon

Elles ont exercé les activités suivantes :

Région de l'Atlantique

- Les cérémonies de citoyenneté ont servi à revitaliser les collectivités MLO de la région ainsi qu'à favoriser la reconnaissance et l'usage des deux langues officielles du Canada. Un juge de la citoyenneté et du personnel francophones ont dirigé des cérémonies dans la région, avec l'aide du personnel des groupes MLO;
- la Région a entretenu des relations avec des organismes MLO; les discussions ont porté sur des questions de financement liées au développement régional et économique. Les groupes MLO n'ont pas fait état de préoccupations concernant les politiques ou les services de CIC.

Région du Québec

- Cette région a fait un effort concerté pour améliorer les communications avec les organisations MLO. La Région a modifié la liste des contacts réguliers qu'elle compte chez les organisations non gouvernementales (ONG) de sorte que 15 associations communautaires anglophones reçoivent régulièrement l'information du Ministère, y compris les communiqués de presse. Le coordonnateur de l'article 41, dans la région, a transmis à chaque organisation une lettre énumérant les directeurs régionaux et invitant à davantage de communication. Il a par ailleurs assisté à une

rencontre interministérielle à Montréal au cours de laquelle les représentants des collectivités MLO ont fait état de leurs préoccupations concernant le gouvernement fédéral;
- elle a aussi participé à une émission de la télévision communautaire de langue anglaise, à Québec, concernant l'évolution de la *Loi sur la citoyenneté*;
- elle a invité des groupes MLO à participer à des activités destinées à marquer le cinquantième anniversaire de la citoyenneté canadienne. Plusieurs organisations MLO ont participé aux activités qui ont eu lieu à Montréal. De concert avec la Direction générale des affaires publiques, le personnel de la région et la communauté irlandaise ont organisé une cérémonie dans la région de Québec.

Région de l'Ontario

- A conçu un guide en français et du matériel de formation connexe mettant à contribution les fournisseurs de services qui offrent le programme CLIC; un guide a également été préparé relativement à la garde d'enfants;
- a financé la formation de bénévoles à Ottawa via le programme d'accueil;
- a participé à une enquête sur les besoins à Toronto (terminée en juin 1997), en collaboration avec Patrimoine canadien. Le projet a été réalisé par le Conseil des organismes francophones du Toronto métropolitain (COFTM);
- a fourni de l'information et a cerné les besoins des « nouveaux arrivants » à Hamilton (projet entrepris en janvier 1998); a pris des dispositions avec le Collège des Grands Lacs pour que des cours de langue soient offerts;
- CIC doit figurer dans un répertoire d'organismes qui financent les services offerts aux nouveaux arrivants francophones ayant besoin de services d'établissement;
- un article a été consacré à un FS offrant des cours de langue en français dans la publication « LINC-UP », qui est diffusée en Ontario;
- a participé à des réunions sur le partage de renseignements ayant eu lieu avec des groupes MLO dans la région;
- des groupes ethnoculturels francophones de Toronto ont assisté à une présentation sur les aptitudes nécessaires pour s'adapter au changement, qui portait entre autres sur l'égalité d'accès aux métiers et aux professions;
- a rencontré des associations et des organisations francophones et a discuté avec elles des activités actuelles en matière d'établissement; a entendu les préoccupations de chaque groupe; à la suite des observations formulées et des conseils donnés par les bailleurs de fonds, certains groupes se sont réorganisés, d'autres ont préparé des propositions actuellement à l'étude; un groupe collabore étroitement

avec le FS de Sudbury, qui offre le programme d'établissement et d'adaptation des immigrants (PEAI), relativement à la façon dont les services francophones sont offerts;
- a consulté des organisations et a collaboré avec elles; il s'agit notamment des organisations suivantes : le conseil scolaire d'Etobicoke, le Conseil économique et social d'Ottawa-Carleton, COFTM, le Réseau d'intervenants, l'Association culturelle et professionnelle des africains de Sudbury, le Collectif des femmes de Sudbury, le Groupe Interculturel Moulin à fleur de Sudbury, le Centre Pan-Afrika de Toronto, le Regroupement des jeunes filles francophones de Toronto, divers groupes de jeunes, la Ligue canadienne des femmes africaines de Toronto.

Région des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest

- **Manitoba**
  - A participé à des réunions de coordination interministérielles parrainées par Patrimoine canadien; a fourni aux groupes MLO de l'information sur l'immigration au Manitoba, en fonction de la connaissance des langues officielles;
  - a vu à ce que de la formation soit offerte en français aux membres de la collectivité;
  - a offert de présenter le matériel de promotion de la Société franco-manitobaine dans tous les bureaux de CIC au Manitoba.

- **Saskatchewan**
  - En octobre 1997, les agents de CIC ont rencontré divers groupes francophones à l'occasion d'une série de séances de consultation, dont les résultats sont traités dans le plan d'action pour 1998-1999;
  - CIC et le gouvernement provincial ont signé un accord en matière d'immigration. Cet accord comporte une clause reconnaissant le caractère bilingue du Canada. Les fonctionnaires du bureau régional de CIC ont participé aux négociations avec la province.

- **Alberta**
  - Les groupes MLO ont tenu des séances de planification à la fin de 1997; les propositions et les préoccupations ont été soumises à des ministères particuliers en juin 1998.

Région de la Colombie-Britannique et du Yukon

- Par l'intermédiaire de La fédération des Franco-Colombiens et d'Éducacentre, des rencontres ont eu lieu avec des représentants de la collectivité francophone pour discuter de la situation des

programmes et des politiques de CIC ainsi que pour cerner les besoins de la collectivité et y donner suite;
- les fonctionnaires du gouvernement provincial et ceux de CIC ont engagé des négociations afin de remanier les responsabilités fédérales et provinciales concernant les services d'établissement aux nouveaux arrivants, tenant compte du caractère bilingue du Canada.

PARTIE II :

PLAN D'ACTION 1998-1999

1) Résumé

- En 1998-1999, CIC cherchera à continuer de resserrer ses liens avec les collectivités MLO. Le SMA - Services de gestion, ou son remplaçant, représentera le Ministère à l'occasion de manifestations d'envergure. D'autres représentants du Ministère assureront la liaison avec les organisations MLO nationales et régionales. On insistera davantage sur la collaboration à l'occasion de manifestations spéciales, comme l'Année de la francophonie canadienne et le Sommet de la francophonie.

- CIC prendra d'autres mesures pour intégrer encore davantage les considérations relatives à l'article 41 à la culture du Ministère. Le SMA - Services de gestion sensibilisera les cadres supérieurs à la question et guidera d'une façon générale la mise en oeuvre de la LLO, y compris de l'article 41.

- Le programme de citoyenneté de CIC favorisera l'épanouissement des groupes minoritaires de langue officielle en les encourageant à participer aux activités de la Semaine nationale de la citoyenneté ainsi qu'aux cérémonies de citoyenneté ayant lieu dans diverses régions. La documentation envoyée aux demandeurs afin de les aider à se préparer à l'examen de citoyenneté encouragera à reconnaître et à utiliser les deux langues officielles.

- PPRS, la Direction générale de l'intégration et les représentants des régions favoriseront et protégeront les intérêts des groupes MLO dans le cadre des négociations menées pour remanier les responsabilités fédérales et provinciales concernant la prestation des services d'établissement.

- La Direction générale des communications entreprendra ou renouvellera des projets de nature à favoriser la reconnaissance et l'utilisation des deux langues officielles et à faire ressortir le rôle joué par les groupes MLO. Cette direction générale mettra également au point des trousses à l'intention des fonctionnaires de CIC qui présentent au public des exposés sur les programmes de CIC.

- Dans le cadre des mesures prises par CIC pour assurer une mise en oeuvre plus efficace de la LLO dans l'ensemble du gouvernement fédéral, le Ministère transmettra à Patrimoine canadien des observations au sujet de la conception de systèmes de formation et de contrôle du rendement pour les personnes chargées de mettre en oeuvre l'article 41.

- Les groupes MLO continueront d'avoir accès aux bureaux de CIC au Canada et à l'étranger pour diffuser, entre autres, le matériel de promotion.

- Les groupes MLO pourront communiquer directement leurs observations sur les mesures prises par CIC en utilisant la section prévue à cette fin dans le présent plan d'action.

2) Plan d'action pour 1998-1999

a) Renseignements généraux

1. Organisme (adresse complète, y compris sur Internet)

Citoyenneté et Immigration Canada
Tour Jean Edmonds, 18e étage
365, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 1L1

Téléphone : (613) 957-4166
Téléc. : (613) 957-5955
Internet : http://www.cic.gc.ca

2. Brève description du mandat de l'organisme (inclure, s'il y a lieu, les programmes intéressant les collectivités de langue officielle en situation minoritaire)

Le programme de citoyenneté et immigration vise à faire en sorte que le mouvement des personnes au Canada et l'appartenance à la société canadienne servent les intérêts du Canada sur le plan social et économique, tout en préservant la santé et la sécurité des Canadiens, et que les politiques et les programmes en matière de citoyenneté et d'immigration soient gérés de façon à tenir compte des besoins et des capacités du Canada ainsi qu'à respecter ses engagements et ses responsabilités envers la collectivité internationale.

Les programmes ou les activités qui présentent un intérêt particulier pour l'épanouissement des collectivités de langue officielle en situation minoritaire sont les suivants :

- Direction générale des communications
- Direction générale des ressources humaines
- Direction générale de l'intégration - Programmes de citoyenneté et d'établissement
- Région internationale
- Direction générale de la Sélection
- Direction générale de la politique, de la planification et de la recherche stratégiques

3. Responsables du dossier (cadres supérieurs, coordonnateurs et coordonnatrices nationaux et régionaux)

Cadre supérieur

Georges Tsaï
Sous-ministre adjoint -
Services de gestion
Citoyenneté et Immigration Canada
Tour Jean-Edmonds Sud, 20e étage
365, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 1L1

Coordonnateur de CIC

Danielle Racette
Gestionnaire, Gestion ministérielle
Direction générale de la politique, de la planification et de la recherche stratégiques
Citoyenneté et Immigration Canada
Tour Jean-Edmonds Sud, 18e étage
365, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 1L1

Coordonnateurs nationaux

John Kent
Direction générale des réfugiés
Citoyenneté et Immigration Canada

Barbara Diener
Région internationale
Citoyenneté et Immigration Canada

Tour Jean-Edmonds Sud, 17e étage
365, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 1L1

Tour Jean-Edmonds Sud, 16e étage
365, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 1L1

Jacques Charpentier
Direction générale de l'intégration
Citoyenneté et Immigration Canada
Tour Jean-Edmonds Nord, 5e étage
300, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1A 1L1

Hélène Arial
Direction générale des communications
Citoyenneté et Immigration Canada
Tour Jean-Edmonds Sud, 19e étage
365, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 1L1

Lynda Joyce
Direction générale de la sélection
Citoyenneté et Immigration Canada
Tour Jean-Edmonds Nord, 7e étage
300, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1A 1L1

Diane Routliffe
Direction générale de l'exécution de la Loi
Citoyenneté et Immigration Canada
Tour Jean-Edmonds Nord, 8e étage
300, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1A 1L1

Mimi Neville
Direction générale du réseau de services du Ministère
Citoyenneté et Immigration Canada
Tour Jean-Edmonds Sud, 14e étage
365, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 1L1

Lucie St-Jean
Direction générale des ressources humaines
Citoyenneté et Immigration Canada
Tour Jean-Edmonds Sud, 12e étage
365, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 1L1

Coordonnateurs régionaux

Maggie Blanchard
Région de la Colombie-Britannique et du Yukon
Citoyenneté et Immigration Canada
1188, rue Georgia Ouest
Bureau 1800
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6E 4A2

Kathy Alexander
Région de l'Atlantique
Citoyenneté et Immigration Canada
Immeuble 223, Pleasantville
B. P. 13667, Succursale « A »
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 4G1

Pierre St-Germain
Région du Québec
Citoyenneté et Immigration Canada

Barb Pirt-Horodyski
Région des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest

Centre d'immigration du Canada
259, boulevard Saint-Joseph
Rez-de-chaussée, bureau 109
Hull (Québec)
J8Y 6T1

Citoyenneté et Immigration Canada
25, Forks Market Road, bureau 400
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4S9

Jim Johnson
Région de l'Ontario
Citoyenneté et Immigration Canada
25, avenue St. Clair Est, bureau 700
Toronto (Ontario)
M4T 1M2

4. Période couverte par le plan d'action

1998-1999

b) Besoins des collectivités

5. Moyens pris pour cerner les besoins des groupes de langue officielle en situation minoritaire aux niveaux national et régional

Consultation directe de groupes représentatifs par CIC et par l'intermédiaire du processus de consultation amorcé par Patrimoine canadien. CIC tient également des réunions formelles et informelles avec les représentants des groupes MLO au niveau local, régional et national.

6. Principaux besoins relevés aux niveaux national et régional

Voici les points et les préoccupations qui ont été soulevés lors de séances de consultation tenues dans les régions et au niveau national :

- remaniement des responsabilités fédérales et provinciales en matière de services d'établissement (c.-à-d. inclusion de clauses tenant compte de la LLO et de l'article 41 et participation des groupes MLO aux consultations);
- collaboration avec la collectivité francophone pour marquer l'Année de la francophonie canadienne prévue pour 1999-2000;
- promotion à l'étranger de la présence de groupes minoritaires de langue officielle dans l'ensemble des provinces et territoires du

Canada, au moyen du matériel de CIC et du matériel produit par diverses organisations MLO.

c) Mesures proposées et échéancier

7. a) Mesures (nationales, provinciales et territoriales) envisagées par l'organisme pour répondre aux besoins des groupes

b) Échéancier pour chaque mesure (s'il y a lieu)

c) Moyens envisagés pour faire connaître les programmes et les services de l'organisme aux collectivités de langue officielle en situation minoritaire

Administration centrale (AC)

Sous-ministre adjoint (SMA) - Services de gestion

Le SMA prendra les mesures suivantes :

- en sa qualité de maître oeuvre pour les langues officielles, sensibiliser les cadres supérieurs aux responsabilités qui incombent au Ministère en vertu de la LLO, y compris les responsabilités relatives à l'article 41; (activité continue)
- Prendre les devants pour toute initiative nécessitant l'approbation d'un comité ministériel; (activité continue)
- représenter CIC lors de manifestations/forums de grande envergure concernant la LLO, ou déléguer un remplaçant, s'il y a lieu; (activité continue)
- guider d'une façon générale la mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO. Son bureau examinera et approuvera le présent plan d'action, les rapports d'étape internes et la correspondance pertinente avec le Commissaire aux langues officielles, Patrimoine canadien ainsi qu'avec les autres ministères et organismes fédéraux. (activité continue)

Direction générale de la politique, de la planification et de la recherche stratégiques

Cette direction générale prendra les mesures suivantes :

- coordonner la planification de la mise en oeuvre de l'article 41. La gestionnaire, Gestion ministérielle, présidera le réseau des coordonnateurs de l'article 41 de CIC; elle rencontrera les

représentants des associations francophones nationales et communiquera avec Patrimoine canadien, le Conseil du Trésor et d'autres ministères et organismes fédéraux; (rôle continu)

- affecter plus de ressources au contrôle de la mise en oeuvre de l'article 41. Certaines fonctions de la Gestion ministérielle seront confiées à d'autres divisions de PPRS, afin que la Gestion ministérielle puisse consacrer plus d'attention à l'article 41. Un agent de la Division sera chargé d'aider la gestionnaire à exercer ses activités relativement à l'article 41. On recrutera par ailleurs un consultant pour aider à planifier la mise en oeuvre de l'article 41; (objectif atteint)
- incorporer les considérations relatives à l'article 41 au plan d'activités et au rapport sur les plans et les priorités de CIC. La Gestion ministérielle formulera des observations. La Division de la planification stratégique en tiendra compte au moment de préparer les rapports; (objectif atteint)
- veiller à ce que les intérêts des groupes MLO entrent en ligne de compte pendant les négociations engagées entre CIC et les gouvernements provinciaux relativement au renouvellement de l'Établissement et aux autres questions d'immigration. La Division des relations intergouvernementales et avec les intervenants participera aussi directement aux négociations engagées avec les provinces, notamment la Colombie-Britannique et le Manitoba; (objectif atteint)
- continuer de tenir compte de l'article 41 au moment d'élaborer ou de réviser les politiques; (rôle continu)
- contribuer à la conception de systèmes de formation et de contrôle du rendement afin de mieux soutenir la mise en oeuvre de l'article 41. La Gestion ministérielle sondera les coordonnateurs de l'article 41, puis elle rassemblera et analysera les commentaires qu'ils auront formulés. De concert avec la Division de la recherche et de l'examen, la Gestion ministérielle fera des recommandations à la Direction générale des ressources humaines, qui conserve la responsabilité de la formation ainsi que du contrôle et de la vérification de la mise en oeuvre de la LLO; (octobre 1998)
- améliorer la planification de la mise en oeuvre de l'article 41 ainsi que la façon dont on en rend compte. La Gestion ministérielle restera en étroite communication avec les coordonnateurs de l'article 41 et les encouragera à faire souvent état des activités ayant des conséquences pour l'article 41. On demandera à chaque direction générale et à chaque région de proposer des activités et des objectifs pour 1999-2000, avant le début de l'année financière. La Gestion ministérielle préparera des rapports d'étape ministériels sur la mise en oeuvre de l'article 41 et les transmettra au SMA - Services de gestion ainsi qu'à la Direction générale des ressources humaines. Le rapport d'étape de mars 1999 comportera un plan d'action préliminaire pour 1999-2000; (décembre 1998)

- améliorer l'accès des employés à l'information sur les activités liées à l'article 41, y compris à la documentation et au matériel du Ministère que sollicitent les organisations MLO. La Gestion ministérielle rédigera un plan de concert avec les coordonnateurs de l'article 41 des régions et des directions générales, ainsi que des représentants de la Direction générale de la gestion et des technologies de l'information et de l'équipe du projet Metropolis; (mars 1999)
- élaborer une stratégie pour intégrer l'examen des considérations relatives à l'article 41 au réseau des comités du Ministère. La Gestion ministérielle coordonnera ce projet en sa qualité de Secrétariat des comités de CIC; (mars 1999)

Direction générale des ressources humaines

Cette direction générale prendra les mesures suivantes :

- rappeler aux cadres supérieurs la nécessité d'inclure une évaluation de la mise en oeuvre de la LLO dans les évaluations des gestionnaires; (mars 1999)
- transmettre des observations au ministère du Patrimoine canadien sur la conception de systèmes efficaces en matière de formation et de contrôle du rendement à l'intention des coordonnateurs de l'article 41, ainsi que le recommande le Commissaire aux langues officielles dans son *Rapport d'évaluation sur la deuxième génération des plans d'action pour la mise en oeuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles.* À titre provisoire, cette direction générale élaborera, de concert avec PPRS, un plan d'orientation pour les coordonnateurs de l'article 41. (mars 1999)
- contrôler et vérifier la façon dont le Ministère met en oeuvre la *Loi sur les langues officielles,* y compris l'article 41; (activité continue)
- tirer parti du logiciel PeopleSoft nouvellement installé afin de préparer des rapports fiables sur l'affectation de ressources humaines à la mise en oeuvre de la LLO; (activité continue)
- examiner systématiquement les recommandations et les études effectuées par le Commissaire aux langues officielles, afin de trouver des moyens d'améliorer la façon dont le Ministère applique la LLO; (activité continue)
- communiquer avec des organisations francophones nationales au sujet de l'Année de la francophonie canadienne, prévue pour 1999-2000, et le Sommet de la francophonie, qui doit se tenir à Moncton en septembre 1999. (activité continue)

Direction générale de la sélection

Cette direction générale prendra les mesures suivantes :

- tenir compte de l'article 41 dans l'élaboration et la révision des politiques, surtout celles qui concernent les étudiants étrangers et l'accès aux métiers et aux professions; (activité continue)
- veiller à ce que la connaissance du français et celle de l'anglais continuent d'être traitées de la même façon pour les besoins des critères de sélection fédéraux appliqués aux immigrants qualifiés. Cette égalité de traitement facilite la sélection d'immigrants qualifiés ayant l'intention de s'établir dans des collectivités francophones MLO. (activité continue)

Direction générale de l'intégration

Cette direction générale prendra les mesures suivantes de façon continue :

- tenir compte de l'article 41 dans le cadre de l'élaboration de politiques, de lignes directrices et de dispositions réglementaires ayant trait à une version modifiée de la *Loi sur la citoyenneté*;
- continuer à informer ses clients sur les exigences de la *Loi sur les langues officielles* par l'intermédiaire de la documentation remise aux adultes ayant présenté une demande de citoyenneté, afin de les aider à se préparer à l'examen;
- concevoir dans les deux langues officielles du matériel destiné à promouvoir, entre autres, la Semaine nationale de la citoyenneté (SNC). Les groupes MLO seront encouragés à diffuser ce matériel et à participer aux activités organisées dans le cadre de la SNC;
- par l'intermédiaire des représentants régionaux, consulter les associations communautaires pour déterminer les besoins de ses clients en matière de langue. Le cas échéant, la Direction de l'établissement modifiera ses programmes et ses services afin de mieux répondre aux besoins relevés;
- défendre les intérêts des collectivités MLO pendant les négociations engagées en vue de redéfinir les responsabilités fédérales et provinciales concernant les services d'établissement. La Direction de l'établissement incorporera des clauses particulières au sujet de la prestation de services dans les langues officielles;
- offrir des services d'établissement aux collectivités qui intègrent des nouveaux arrivants. Ces services seront offerts en anglais et/ou en français.

Direction générale des communications (anciennement des affaires publiques)

Bon nombre des projets entrepris par la Direction générale des communications dans le contexte du cadre stratégique *Penser globalement, agir sélectivement,* contribueront à la mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO. Cette direction générale prendra plus

particulièrement les mesures suivantes de façon continue :

- favoriser, par l'intermédiaire de la composante « sensibilisation » de la stratégie relative au service à la clientèle, l'engagement pris par CIC de servir les clients dans les deux langues officielles;
- participer à la réalisation de la série télévisée *Mémoires d'un pays*, qui sera diffusée pour une deuxième saison. Ce documentaire en 13 parties, d'une demi-heure chacune, célèbre la diversité du Canada. La série sera diffusée encore une fois sur History Television ainsi que sur le Réseau de l'information. L'épisode proposée sur les épouses de guerre anglaises au Québec mettra plus particulièrement l'accent sur une collectivité MLO;
- veiller à ce que les publications, les feuilles de renseignements, les brochures, les affiches, les communiqués de presse, les dossiers de presse, etc., soient disponibles dans les deux langues officielles;
- servir les médias, y compris les médias communautaires et ethniques, dans les deux langues officielles;
- faire en sorte que le site Web de CIC puisse être consulté dans les deux langues officielles. Ce site sera restructuré de manière à rendre l'information plus facilement accessible et à attirer les utilisateurs d'Internet;
- mettre sur pied, de concert avec la Direction générale de l'intégration, un programme visant à promouvoir la Semaine de la citoyenneté et du patrimoine, qui consistera notamment à concevoir du matériel et des activités d'information dans les deux langues officielles;
- concevoir des trousses, renfermant des diapositives et des notes, à l'intention des ambassadeurs de CIC, qui font des présentations au public sur les programmes de citoyenneté et d'immigration. Les présentations seront réalisées dans les deux langues officielles. Les présentations en cours de préparation visent notamment à présenter un aperçu de la citoyenneté, de l'exécution de la Loi, ainsi que des données historiques;
- produire un bulletin bilingue afin d'informer les intervenants et les organisations offrant une aide aux immigrants sur des questions ayant trait aux programmes et aux politiques de citoyenneté et d'immigration.

Équipe du projet Metropolis

Cette équipe prendra les mesures suivantes :

- communiquer à PPRS/Gestion ministérielle la liste des rapports de recherche du projet Metropolis, en insistant sur ceux susceptibles d'être pertinents pour l'épanouissement des collectivités MLO; (objectif atteint)
- favoriser la reconnaissance et l'utilisation de l'anglais et du français

dans la société canadienne en assurant l'interprétation simultanée des interventions faites à l'occasion de manifestations de grande envergure, en traduisant les résumés produits par les centres d'excellence du projet et en favorisant le bilinguisme lors des ateliers tenus par le projet Metropolis. (activité continue)

Région internationale

Cette région prendra les mesures suivantes :

- inviter les organisations MLO à présenter du matériel à la Région internationale, à l'administration centrale (AC). Ce matériel sera mis à la disposition des agents à l'AC et à l'étranger. Les bureaux à l'étranger distribueront ce matériel à l'occasion d'activités de promotion et de recrutement, comme les séances d'information. Certains documents pourront, s'il y a lieu, être consultés sur le site Web de CIC; (activité continue)
- demander aux collectivités et aux associations minoritaires de langue officielle de suggérer des façons de diffuser l'information disponible sur les collectivités et sur les services qu'elles offrent aux nouveaux immigrants. (activité continue)

Régions

Région de l'Atlantique

Cette région prendra les mesures suivantes :

- entrer en communication avec les collectivités acadiennes en prévision du Sommet de la francophonie, qui doit avoir lieu à Moncton en septembre 1999; (objectif atteint)
- collaborer davantage avec la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE), dans le cadre de projets de citoyenneté réalisés dans des collectivités acadiennes, et en participant aux initiatives du conseil fédéral de la Nouvelle-Écosse; (activité continue)
- s'efforcer d'établir davantage de contacts avec la collectivité acadienne du Nouveau-Brunswick, par l'intermédiaire du conseil fédéral du Nouveau-Brunswick, et en profitant de la présence de CIC dans les collectivités francophones de Moncton, Fredericton, Edmunston et Bathurst; (activité continue)
- souligner le patrimoine francophone de la région en recourant à un juge et à des employés francophones pour diriger les cérémonies de citoyenneté. (activité continue)

Région du Québec

Cette région prendra les mesures suivantes :

- veiller à ce que chaque bureau inscrive, dans son accord de gestion pour l'année prochaine, un objectif ayant trait à la mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO, à l'intention de son directeur; (activité continue)
- entreprendre des échanges constructifs avec la collectivité MLO, par l'intermédiaire du comité de gestion régional; un atelier d'une demi-journée est prévu avec des représentants; (activité continue)
- continuer de collaborer avec les partenaires et les ONG dans le domaine de la citoyenneté. (activité continue)

Région de l'Ontario

Cette région prendra les mesures suivantes :

- solliciter des commentaires auprès des groupes ethnoculturels francophones de toute la Région de l'Ontario sur les besoins et le modèle utilisé pour la prestation des services; (objectif atteint)
- aider à la mise en place d'un site Web bilingue sur l'Établissement en Ontario; (décembre 1998)
- mener à terme le suivi quant aux résultats de l'évaluation des besoins des francophones réalisée à Toronto en juin 1997 de concert avec le Conseil des organismes francophones du Toronto Métropolitain (COFTM), Alpha-Toronto et le Centre médico-social communautaire de Toronto (CMSC); (mars 1999)
- mener à bien l'étude sur les services offerts aux nouveaux arrivants francophones de la région d'Hamilton-Niagara, de concert avec les groupes MLO locaux et régionaux; des modifications seront apportées au modèle utilisé pour offrir les services; ces modifications seront mises en oeuvre selon qu'elles seront jugées pertinentes; (mars 1999)
- assurer le suivi du partenariat établi avec le Collège des Grands Lacs au sujet de la prestation de cours de langue; (mars 1999)
- ajouter une composante francophone au projet d'atelier sur la recherche d'emploi; cet atelier sera offert en français en Ontario par des organisations MLO compétentes, engagées à contrat; (activité continue)
- faire partie d'un comité de financement des services offerts aux francophones à Toronto, avec DRHC, Patrimoine canadien et Condition féminine Canada. (activité continue)

Région des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest

La Région prendra les mesures suivantes :

- Manitoba
  - informer la collectivité franco-manitobaine, par l'intermédiaire de la Société franco-manitobaine (SFM), des nouveaux programmes et/ou des modifications apportées aux programmes actuels, et communiquer tout autre renseignement important et pertinent; (activité continue)
  - informer la collectivité franco-manitobaine des faits nouveaux survenant dans le processus de renouvellement de l'Établissement; (activité continue)
  - collaborer à l'établissement d'un plan tripartite afin d'aider la SFM à attirer plus d'immigrants francophones au Manitoba; les parties à cet accord sont CIC, le ministère manitobain de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté ainsi que la SFM; (activité continue)
  - présenter de la documentation et des brochures d'information dans tous les bureaux de CIC au Manitoba; (activité continue)
  - collaborer avec la collectivité francophone pour tenir des bureaux spéciaux de la citoyenneté dans la collectivité francophone (p. ex. dans les écoles francophones, faire appel à des chorales francophones), marquer les journées célébrant la francophonie, par exemple, la Semaine nationale de la francophonie. (activité continue)

- Saskatchewan
  - solliciter des conseils auprès des organisations communautaires francophones sur la stratégie de recrutement à adopter pour doter des postes bilingues vacants; (automne 1998)
  - maintenir un dialogue avec la collectivité francophone pour cerner ses besoins et y donner suite; (activité continue)
  - répondre aux demandes d'information de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan au sujet des politiques et procédures générales d'immigration pour présenter une demande, en vue d'accroître le nombre des immigrants francophones dans la région; (activité continue)
  - offrir, sur demande, des séances d'information en personne à des collectivités ou à des groupes francophones; (activité continue)
    présenter des brochures d'information produites par des collectivités dans les bureaux de CIC à Regina et à Saskatoon; (activité continue)
    collaborer avec les collectivités pour concevoir, au nom de toutes les collectivités de la Saskatchewan, de la documentation destinée à être présentée dans les bureaux à l'étranger; (activité continue)
  - poursuivre les discussions engagées avec le Conseil de la

Coopération de la Saskatchewan concernant la possibilité d'admettre des étudiants francophones d'autres pays, qui s'inscriraient au Collège Mathieu à Gravelbourg. (activité continue)

- Alberta
  - poursuivre les discussions avec les collectivités MLO afin de définir les besoins et d'esquisser des propositions et des activités; (activité continue)
  - répondre aux préoccupations exprimées par les collectivités MLO de Calgary et d'Edmonton quant à l'absence de services d'établissement offerts en français, en rencontrant les représentants des collectivités MLO et en leur remettant du matériel d'établissement produit par CIC, en français;
  - étudier la possibilité de financer la traduction en français de la publication provinciale « Welcome to Alberta ».

Territoires du Nord-Ouest

- prendre des dispositions pour que des stands soient installés dans les écoles de langue française pendant la Semaine nationale de la citoyenneté; (février 1999)
- fournir aux collectivités francophones des vidéos réalisés par le Ministère ainsi que d'autres documents d'information pour améliorer la compréhension des programmes de CIC;
- proposer de tenir une cérémonie spéciale de la citoyenneté en mettant l'accent sur la collectivité francophone.

Région de la Colombie-Britannique et du Yukon

Cette région prendra les mesures suivantes :

- conclure, avec la province, une entente sur l'établissement prévoyant la prestation de services aux minorités de langue officielle; (objectif atteint)
- tenir des réunions formelles et informelles avec des représentants de la collectivité francophone pour discuter de la situation des programmes et des politiques de CIC; ces groupes comprennent la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, Éducacentre, Condition féminine (projet Réseau Femmes) et l'Association franco-yukonnaise; (activité continue)
- rendre disponibles les divers documents émanant des différentes associations francophones aux points d'entrée. (activité continue)

8. Moyens prévus pour mesurer l'atteinte des résultats escomptés

- rapport d'étape annuel;
- commentaires sollicités auprès des groupes MLO;
- critères d'évaluation appliqués dans le cadre des vérifications et des évaluations du Programme des langues officielles.

9. Ressources, financières et autres, consacrées à la réalisation du plan d'action

Les activités sont financées à même le budget de fonctionnement de CIC.

d) Plan de communication

10. Moyens envisagés par l'organisme pour diffuser le plan d'action et le bilan des réalisations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisme

- Les coordonnateurs régionaux de l'article 41 informeront les associations des minorités de langue officielle que le plan d'action est disponible et ils le distribueront selon la demande. Le plan pourra être consulté dans son intégralité sur Intranet; le public pourra aussi y avoir accès au moyen d'Internet.
- La Direction générale de la PPRS transmettra le plan de CIC aux chefs des diverses organisations, aux organismes centraux, au Comité mixte permanent des langues officielles, au bureau du Commissaire aux langues officielles, aux coordonnateurs de l'article 41 du Ministère ainsi qu'aux autres parties intéressées indiquées par Patrimoine canadien.

e) Signature

Georges Tsaï
Sous-ministre adjoint
Services de gestion

Danielle Racette
Gestionnaire, Gestion ministérielle

Direction générale de la politique, de la planification et de la recherche stratégiques

---

PARTIE III :

À VOUS LA PAROLE

Le plan d'action de CIC présente les efforts que nous faisons pour favoriser l'épanouissement des minorités de langue officielle (MLO) et pour promouvoir la reconnaissance et l'usage de l'anglais et du français dans la société canadienne. Ce plan est également conçu pour communiquer avec ces collectivités ainsi qu'avec les personnes qui s'intéressent à la mise en oeuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles.*

Veuillez prendre quelques minutes pour remplir ce questionnaire. Vos commentaires sont les bienvenus; nous en tiendrons compte au moment d'élaborer les futurs plans d'action.

- **Estimez-vous que l'immigration est importante pour l'épanouissement et le développement des collectivités MLO? Si oui, pourquoi?**

  _____

  _____

  _____

- **Que devrait faire CIC pour favoriser l'épanouissement et le développement des collectivités MLO?**

  _____

  _____

  _____

- **Que devrait faire CIC pour promouvoir la reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne?**

  _____

- **Le présent rapport présente diverses mesures qui ont été prises, qui sont en cours et qui sont proposées. Quelles mesures proposées sont, selon vous, les plus pertinentes ou les plus susceptibles d'être efficaces? Pourquoi?**

- **Comment CIC devrait-il s'y prendre pour prendre en compte les intérêts des collectivités MLO dans ses politiques et ses programmes?**

- **Les clients de CIC comprennent les visiteurs éventuels, les immigrants et les citoyens au Canada et à l'étranger. Que devrait faire CIC pour sensibiliser ses clients aux collectivités MLO et aux possibilités qu'elles offrent?**

- **Autres suggestions ou commentaires :**

Veuillez retourner le questionnaire à :

Danielle Racette
Gestionnaire
Gestion ministérielle
Direction générale de la politique, de la planification et de la recherche stratégiques
Citoyenneté et Immigration Canada
Tour Jean Edmonds Sud, 18e étage
365, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 1L1

Téléphone : (613) 957-4166
Téléc. : (613) 957-5955
Courriel : Danielle.Racette@8752BSP.cina.CIC.x400.gc.ca

APPENDICE :
Liste des abréviations utilisées

AC : ADMINISTRATION CENTRALE

CIC : CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA

CLIC : COURS DE LANGUE POUR LES IMMIGRANTS AU CANADA

CMSC : CENTRE MÉDICO-SOCIAL COMMUNAUTAIRE DE TORONTO

COFTM : CONSEIL DES ORGANISMES FRANCOPHONES DU TORONTO MÉTROPOLITAIN

DRHC : DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA

FANE : FÉDÉRATION ACADIENNE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

FS : FOURNISSEUR DE SERVICES

LLO : LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

MLO : MINORITÉ DE LANGUE OFFICIELLE

ONG : ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE

PEAI : PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT ET D'ADAPTATION DES IMMIGRANTS

PPRS : POLITIQUE, PLANIFICATION ET RECHERCHE STRATÉGIQUES

SFM : SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

SNC : SEMAINE NATIONALE DE LA CITOYENNETÉ